

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 25 septembre 2024

<p>Nombre de membres :</p> <p>Afférents au Conseil d'administration : 15 En exercice : 15</p> <p>Date de convocation : 19 septembre 2024 Date d'affichage : 19 septembre 2024</p> <table border="1"><tr><td>Présents : 11</td><td>Abstention : 0</td></tr><tr><td>Représentés : 1</td><td>Votes pour : 12</td></tr><tr><td>Votants : 12</td><td>Votes contre : 0</td></tr></table>	Présents : 11	Abstention : 0	Représentés : 1	Votes pour : 12	Votants : 12	Votes contre : 0	<p>L'an deux-mille-vingt-quatre et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry Dufour, Président.</p> <p>Présents : M. Thierry DUFOUR, Mme Nawel BENSETTI, M. Alfred KROL, M. Claude JOUANY, Mme Brigitte VERGNES, Mme Nawal LAGHAOU, Mme Annie CAVAILLÈS, M. Serge COTTO, Mme Hélène AILLOS (procuration reçue de Mme Blanco Liquière), Mme Christelle GUYADER, Mme Yolande LARTIGUE</p> <p>Absents représentés : Mme Caroline BLANCO LIQUIERE (procuration donnée à Mme Hélène AILLOS),</p> <p>Absents excusés : Mme Pascale BERLY, M. Philippe CACERES, M. Jean-Philippe SOUQUIÈRE</p> <p>Secrétaire : Mme Nawel BENSETTI</p> <p>Représentation EHPAD : M. Jean-Marie RUFFEL, Directeur</p>
Présents : 11	Abstention : 0						
Représentés : 1	Votes pour : 12						
Votants : 12	Votes contre : 0						

DELIB.EHPAD N°2024-15 : Demande de subvention au Conseil départemental

Le CCAS délibère sur la demande de subvention à adresser au Conseil Départemental pour un montant de 24 626,55€ afin d'atténuer les travaux d'investissements de réparation du toit terrasse, de la Centrale de Traitement de l'Air, de la téléphonie, de la réparation du groupe électrogène ainsi que le remplacement de disconnecteurs pour un montant total TTC de 142 218,76€.

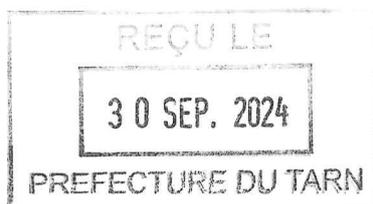
Le Conseil d'administration

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré

- **Approuve** la demande de subvention au Conseil Départemental de 142 218,76€.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*



*Monsieur Thierry DUFOUR,
Président du CCAS de Puygouzon*